CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

Prestations de formation professionnelle continue

Document	Mise à jour
Conditions générales de vente	**05/10/2026**

1. Objet

Les présentes Conditions Générales de Vente (CGV) ont pour objet de définir les conditions dans lesquelles l'organisme de formation OLIMA GROUP, immatriculé au RCS de Paris sous le n° 988 508 339 (SIRET 988 508 339 00021), dispensant des actions de formation professionnelle, réalise les prestations de formation pour le compte d'un client, personne physique ou morale.

2. Cadre juridique

Les actions de formation entrent dans le cadre des dispositions de l'article L.6313-1 du Code du travail et font l'objet d'une convention de formation professionnelle ou d'un contrat de formation selon les cas.

3. Inscription

L'inscription à une formation est validée à réception :

- de la convention de formation signée,
- et, le cas échéant, de l'accord de financement de l'OPCO.

L'organisme se réserve le droit de refuser une inscription si le nombre maximum de participants est atteint.

4. Modalités financières

4.1. Tarifs

Les tarifs sont indiqués hors taxes, auxquels sera ajoutée la TVA.

4.2. Modalités de paiement

Sauf disposition contraire, les règlements sont dus à réception de facture et au plus tard à 30 jours. Aucun escompte ne sera accordé pour paiement anticipé.

4.3. Prise en charge par un OPCO

Il appartient au client de faire une demande de prise en charge avant le début de la formation. En cas de prise en charge partielle ou de refus, le client pourra purement et simplement annuler l'inscription à la formation.

5. Modalités de formation

5.1. Lieu

Les formations ont lieu en présentiel (dans les locaux du client ou dans un lieu tiers) ou à distance selon les modalités précisées dans la convention.

5.2. Moyens pédagogiques et techniques

Les moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement sont précisés dans la fiche programme de formation.

5.3. Accessibilité

L'organisme s'engage à rendre ses formations accessibles aux personnes en situation de handicap. Pour toute situation particulière, une référente handicap est à disposition : Olivia MARCIANO — contact@olimagroup.fr.

6. Annulation / report

6.1. À l'initiative du client

Toute annulation doit être communiquée par écrit, et sera sans frais supplémentaire.

6.2. À l'initiative de l'organisme

En cas d'annulation par l'organisme (force majeure ou insuffisance de participants), une autre session sera proposée ou les sommes indûment perçues seront intégralement remboursées.

7. Propriété intellectuelle

Les supports de formation sont protégés par le droit d'auteur. Leur reproduction, même partielle, est strictement interdite sans l'autorisation écrite de l'organisme.

8. Protection des données

Les informations personnelles recueillies font l'objet d'un traitement informatique conforme au RGPD. Le client dispose d'un droit d'accès, de rectification et de suppression des données le concernant.

9. Réclamations

Toute réclamation doit être adressée par écrit à l'organisme dans un délai de 15 jours après la formation. Un formulaire de réclamation est disponible sur demande.

10. Responsabilité

L'organisme ne pourra être tenu responsable d'un préjudice financier ou commercial quelconque résultant de l'application des connaissances acquises en formation.

11. Litiges

En cas de litige, les parties s'engagent à rechercher une solution amiable. À défaut, compétence est attribuée au Tribunal de commerce du siège de l'organisme, même en cas de pluralité de défendeurs.